

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 14 JUIN 2022 à 19 h**

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de Saint-Marc dument convoquée et tenue au restaurant Le Chavigny, le mardi 14 juin 2022 à 18 h.

Sont présents mesdames et messieurs :

Cathy Boily, Lalina Fournier, Hélène Frenette, Rosemarie Grondines, Marie-Pier Jobin, Julie Leclerc, Metchinou Maillé, Stéphanie Morin, Sylvain Morissette, Christine Naud, Pascal Petit, Dominic Rouleau, Christian Ste-Marie et Émy-Rose Tardif.

Sont absents messieurs Alexandre Lefebvre-Matte et Nicolas Perron ainsi que mesdames Élisabeth Desgranges et Marie-Christine Naud.

Nomination d'une présidente exceptionnelle

C.E.42/21-22 Monsieur Pascal Petit, appuyé par madame Christine Naud, propose que madame Marie-Pier Jobin agisse à titre de présidente pour la rencontre d'aujourd'hui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour

C.E.43/21-22 Madame Cathy Boily, appuyée par madame Hélène Frenette, propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point deuxième gymnase.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Adoption et suivi du compte rendu de la réunion régulière du 3 mai 2022

C.E.44/21-22 Madame Stéphanie Morin, appuyée par madame Julie Leclerc, propose d'adopter le compte rendu de la réunion régulière du 3 mai 2022 avec les modifications suivantes :

- au suivi au compte rendu, on devrait lire « Madame Fournier » ;
- au point C.E.36/21-22, on devrait lire « Monsieur Rouleau présente la demande des enseignants ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur Rouleau explique qu'il y aura des classements dans les journées pédagogiques afin de faire une dernière organisation scolaire le jeudi 30 juin.

Madame Fournier donne les derniers détails concernant le local de musique.

Période de questions du public

Aucune question.

Retour sur le questionnaire de la consultation des élèves

Monsieur Rouleau questionne les présidentes du conseil étudiant à propos de la discussion entourant la question du travail à temps partiel. Il ressort que beaucoup de nos élèves ont un emploi rémunéré en parallèle de leurs études.

Rapport des membres

Élèves

Les élèves expliquent leur point de vue sur le taux de participation de la Journée Sommet estivale (qui a dû être annulée). Elles soulignent que plusieurs élèves de 5^e secondaire ne se sont pas inscrits puisqu'ils souhaitaient aller à l'activité du Lac Blanc par leurs propres moyens. Aussi, elles soulignent l'absence d'une activité gratuite dans l'offre faite aux élèves. Monsieur Ste-Marie se permet de mentionner que nos élèves de secondaire 1, 2 et 3 ne sont pas très familiers avec cette activité, compte tenu de la pandémie.

Elle rappelle que le sujet de la cafétéria demeure un point chaud pour les élèves.

Monsieur Morissette profite de ce point pour annoncer que la ville souhaite intégrer une vitrine sur la vie de l'école dans son journal local.

Comité de parents

Madame Boily mentionne que le C.S.S. peut prêter un kit de réunion vidéo aux C.E. si on souhaite continuer le mode hybride l'an prochain.

La dernière rencontre a beaucoup porté sur les services de garde. Plusieurs ajouts de services ont été annoncés pour le C.S.S. en 2022-23, entre autres une orthophoniste et une orthopédagogue.

Enseignants

Madame Naud mentionne que les élèves ont présenté le Bye-Bye la semaine dernière. De plus, il y aura distribution des albums de finissants vendredi 17 juin en après-midi, alors que la remise de diplômes et le bal auront lieu le samedi 25 juin.

Monsieur Ste-Marie souligne que les enseignants sont déçus de constater que nous n'avons toujours personne pour le poste de direction adjointe 2022-23. Toutefois, l'équipe est très heureuse de conserver monsieur Dominic Rouleau à la direction de l'ESSM.

Professionnels

Madame Frenette a commencé les classements des élèves du primaire qui s'en viennent au secondaire l'an prochain. Madame Montminy a terminé sa tournée de classe concernant le relevé de notes du ministère (disponible autour du 12 juillet) et les examens de reprise. Elle a également eu l'occasion de faire vivre des activités en lien avec les COSPS, autant aux élèves de 2^e secondaire qu'aux élèves de 6^e année venus visiter l'école il y a quelques semaines.

Monsieur Ste-Marie profite de ce point pour souligner la déception de l'équipe-école d'apprendre que la tâche de notre ressource psychologique serait augmentée de deux écoles supplémentaires l'an prochain alors qu'on avait obtenu l'an passé que la tâche soit limitée à 3 écoles seulement.

Personnel de soutien

Madame Morin spécifie que le personnel de soutien est plutôt en train de terminer l'année et d'accompagner les élèves anxieux. Aussi, un poste de technicienne en loisir a été affiché pour notre école.

Fondation

Monsieur Rouleau explique que la dernière rencontre a servi à mettre en place deux activités de financement : un gala de lutte pour le 16 septembre ainsi que le traditionnel Vins et fromages plus tard à l'automne.

Approbation de l'assemblée générale des parents du 6 septembre 2022

C.E.45/21-22 Madame Cathy Boily, appuyée par monsieur Pascal Petit, propose d'approuver la tenue de l'assemblée le 6 septembre 2022.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Session d'évaluation

Madame Fournier, en complément aux rapports des membres (enseignants), explique aux parents du C.E. ce qu'impliquent réellement les nouvelles orientations en matière de session d'évaluation. Elle fait la

démonstration de toute l'organisation et de la planification qui lui ont été nécessaires pour réussir à faire vivre un examen de lecture en classe plutôt que lors d'un bloc de 3 heures dans une session officielle. Elle insiste sur le fait qu'il n'y a rien de pédagogique là-dedans compte tenu de l'étalement dans le temps entre le début et la fin de l'épreuve. Elle précise également que le nombre d'examens inscrits à la session de juin actuelle n'est pas représentatif des besoins réels des enseignants. C'est le résultat d'un refus du C.S.S. de tenir la session sur une plus longue période, comme par les années passées, en intégrant une journée de révision et des demi-journées d'étude à la maison (comme c'est encore le cas dans plusieurs centres de services scolaires à travers le Québec). Dans le contexte actuel, beaucoup d'enseignants ont préféré adapter leurs examens pour les faire en classe (en les découpant, en les réduisant) afin d'avoir le temps de les corriger avant les réunions de classement. De plus, madame Fournier invite les parents à réfléchir à l'implication d'une session compactée (comme celle des élèves ayant chimie et physique de secondaire 5) sur les élèves anxieux.

Monsieur Ste-Marie souligne que certains de ses élèves auront une semaine et demie sans cours de sciences (à cause des gels d'horaire) et il ne peut même pas leur offrir une période de récupération en journée de révision puisqu'on n'en a pas.

Madame Naud explique que les élèves auront des évaluations de plusieurs heures consécutives au cégep, il est donc utile de leur faire vivre ces situations au secondaire.

Mesdames Morin et Frenette confirment que les gels d'horaire en dehors des sessions sont souvent difficiles à organiser, impactent la planification des enseignants et demandent une gestion du bruit et de la circulation des autres élèves (qui, eux, ne sont pas en examen).

Les membres du C.E. sont sensibles à la situation et souhaitent que le C.S.S. soit ouvert à un dialogue avec l'équipe-école dès l'automne prochain afin d'éviter de revivre des situations semblables.

Approbation des sorties éducatives/dérangement à l'horaire

Il n'y a pas de demande.

Approbation des listes de matériel scolaire 2022-2023

C.E.46/21-22 Madame Marie-Pier Jobin, appuyée par monsieur Pascal Petit, propose d'approuver les listes de matériel scolaire 2022-2023 telles que présentées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

Adoption des frais chargés aux 2022-2023

C.E.47/21-22 Madame Christine Naud, appuyée par madame Lalina Fournier, propose d'adopter les frais chargés aux parents 2022-2023 tels que présentés.

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

Adoption du calendrier des étapes 2022-2023

C.E.48/21-22 Madame Cathy Boily, appuyée par madame Julie Leclerc, propose d'adopter le calendrier des étapes 2022-2023 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Adoption du budget annuel de fonctionnement 2022-2023

C.E.49/21-22 Madame Metchinou Maillé, appuyée par madame Marie-Pier Jobin, propose d'adopter le budget de fonctionnement 2022-2023 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Adoption des modifications au calendrier pour les journées consacrées aux P. I. pour les élèves de la classe adaptée le 23 septembre 2022

C.E.50/21-22 Monsieur Christian Ste-Marie, appuyé par madame Hélène Frenette, propose d'adopter la modification au calendrier telle que présentée par monsieur Rouleau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Adoption du rapport annuel du C.E. 2021-2022

C.E.51/21-22 Monsieur Christian Ste-Marie, appuyé par madame Hélène Frenette, propose d'adopter le rapport annuel du C.E. 2021-2022 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Approbation de l'utilisation des locaux par la ville de Saint-Marc et par les cadets

C.E.52/21-22 Madame Stéphanie Morin, appuyée par madame Cathy Boily, propose d'approuver l'utilisation des locaux par la ville de Saint-Marc et par les cadets telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Morissette s'informe à propos de l'avenir du local loué par la bibliothèque municipale. Monsieur Rouleau clarifie qu'il n'y a pas de changements prévus pour 2022-23, mais il rappelle qu'il y aura une réflexion à avoir sur l'utilisation de ce local pour les années futures (en lien avec les plateaux offerts le midi).

Autres sujets

Deuxième gymnase

Monsieur Ste-Marie précise que le comité du deuxième gymnase s'attend, d'une semaine à l'autre, à recevoir la réponse finale. Avec les derniers partenaires à s'être joints au projet, il ne manque que 16 000 \$ pour atteindre le montant total du financement nécessaire.

Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 6 septembre 2022.

Levée de l'assemblée

C.E.53/21-22 La levée de l'assemblée est proposée par madame Julie Leclerc et appuyée par monsieur Pascal Petit à 20 h 19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Pier Jobin, présidente remplaçante

Dominic Rouleau, directeur par intérim